



Procès-verbal du Conseil d'Administration des Archers de la Trémoille du 5 mai 2017.

Le 5 mai 2017 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni au club house de l'Espace clubs à Thouars sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Yvon Marot
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin
Représentant des jeunes :	Vivien Martin

Membres : Patrick Boinot, Alain, Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Sylvie Proust, Stéphanie Chabauty, Thomas Banchereau.

Excusés :

Marc Aubert (vice-président), Pierric Boinot (Vice-secrétaire),

Absent :

Isabelle Bernier (représentant les sponsors).

Début : 20h45

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 7 avril 2017
- II. Retour sur la 1^{ère} manche de DRE à Argenton l'église
- III. Projet de club ETAF (école de tir à l'arc français)
- IV. Aménagement du mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin).
- V. Les animations périscolaires
- VI. Commission « Traditions », avancé des travaux (bannière, préparation du tir du Roy)
- VII. Recherche de nouveaux partenaires
- VIII. Bilan comptable
- IX. Questions diverses

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 7 avril 2017

Aucune remarque particulière concernant le compte-rendu, il est donc validé.

II. Retour sur la 1^{ère} manche de la DRE à Argenton l'Eglise

Tony n'a eu que des bons retours sur l'organisation du concours. Tout s'est bien déroulé et nous avons fini dans les temps chaque journée. Il y a eu un peu de vent mais le soleil était au rendez-vous.

M. Alain Boismureau, arbitre responsable de cette compétition a félicité le club pour son installation et son organisation. La qualité des récompenses a également été remarquée.

Pour l'instant Anita annonce un déficit de -5, 92 euros, mais il manque encore des paiements d'inscriptions des Thouarsais (autour de 90 euros). Nous sommes dans l'attente d'un retour financier de la Ligue. On peut espérer une somme autour des 1000 euros de bénéfices. Financièrement l'organisation de cette manche de DRE est plutôt intéressante.

A noter que tous les clubs n'ont pas forcément la trésorerie suffisante pour avancer la somme nécessaire à une telle organisation.

Le club de Thouars a la chance, en outre, d'avoir un nombre important de compétiteurs Thouarsais qui s'engage sur de nombreuses compétitions organisées par les autres clubs. Un nombre important de bénévoles pour l'organisation de nos concours permet une organisation de qualité, même si ce sont souvent les mêmes personnes qui s'investissent. Merci à eux.

Le plus contraignant dans l'installation est la récupération et la restitution des cibles du comité départemental, qui demandent énormément de temps. L'éloignement du club du lieu de stockage n'est pas un avantage pour nous.

Au niveau des résultats Thouars a bien figuré : l'équipe féminine a réussi la meilleure performance du club en se plaçant 2^{ème}, les jeunes benjamin-minimes ont réalisé une belle 3^{ème} place et l'équipe poules 3^{ème} aussi.

Globalement le bilan est positif sur tous les plans. Cependant organiser deux compétitions en 3 semaines est trop lourd pour les bénévoles. A l'avenir, il faudra espacer les manifestations à gérer.

Pour la deuxième manche qui se déroulera à Surgères les 3 et 4 juin prochains des équipes seront remaniées, car certains tireurs ayant d'autres obligations.

III. Projet de club ETAF (école de tir à l'arc français)

Le dossier avance. La réunion avec M. Cochard, adjoint au maire de Thouars, Mme Babin, nouvelle responsable du pôle sport de la communauté de communes du Thouarsais et M. Frédéric Roy a eu lieu. Les trois interlocuteurs ont semblé très intéressés par ce projet.

Lors de cette entrevue, il a été abordé le problème de la disponibilité du local d'entraînement en janvier et février. Les clubs de boulistes prenant souvent l'espace club pour organiser leurs compétitions sur des créneaux horaires que les archers utilisent le vendredi soir. Or, cette période correspond à des compétitions importantes comme le championnat départemental, régional et national de tir en salle. Nos archers ne peuvent donc pas se préparer dans des conditions optimales à cette époque de l'année. Cet argument a été entendu et ce problème va faire l'objet d'une réflexion par la mairie. Elle réfléchit à une autre salle mais Tony a demandé à bénéficier des mêmes créneaux horaires sur la semaine. Il faudra augmenter le nombre de créneaux d'entraînement.

L'installation de la ciblerie de 40m a été acceptée. Tony a rappelé que la pelouse du terrain n'est pas tondue assez régulièrement.

M. Philippe Ortuno, cadre technique de la ligue Nouvelle Aquitaine, vient le 24 mai pour constituer le groupe d'élèves. Il faut 6 élèves à plus de 530 points de moyenne chez les garçons et plus de 510 points chez les filles. Pour l'instant Thibault a réussi, Axel a deux sur trois résultats.

Il faudra aussi dans le cadre du projet repenser à l'encadrement des archers lors des entraînements.

IV. Aménagement du mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin).

Les devis sont acceptés. Cependant les travaux n'ont pas commencé. Peut-être que nous pourrions placer des repères pour indiquer aux services municipaux les emplacements de manière précise. Dès que le matériel est arrivé le travail commencera.

V. Les animations périscolaires

Elles se sont terminées dans la deuxième école. Cela se déroule plutôt bien malgré un public d'enfants plus difficile à cadrer.

L'animation dans la troisième école, Anatole France, va bientôt commencer.

La mairie est satisfaite de ces animations.

VI. Commission « Traditions », avancé des travaux (bannière, tir traditionnel...)

La bannière pose problème à notre responsable, Yvon, qui trouve que la broderie est jolie mais les autres éléments à coudre sur le tissu ne donne pas l'effet recherché, cela fronce et tire les fibres, ce qui n'est pas esthétique du tout.

Le projet est à revoir différemment. Des devis ont été demandés à des fabricants. Nous sommes dans l'attente.

Le tissu a été présenté au C.A. et le bureau est du même avis que notre responsable.

Il faudra attendre l'année prochaine pour avoir une bannière à la présentation impeccable.

La préparation du tir du Roy se poursuit.

Le 8 juillet le repas sera offert à tous les bénévoles qui ont œuvré sans compter leur temps et leurs bras pour l'organisation de nos concours.

Il s'agira d'un barbecue. Il faut prévoir les inscriptions 3 semaines avant, des tables et des chaises. Prévoir également la salle de tir en cas de mauvais temps.

Il y aura un tir à 50m pour les adultes et un tir à 30m pour les jeunes, en tir qualificatif sur cibles Beursault.

Tous les tireurs doivent avoir un couvre-chef (chapeau, casquette,...).

VII. Recherche de nouveaux partenaires

Rivadis n'a toujours pas réglé la facture de son partenariat pour l'année 2017. Sylvie doit prendre contact avec cette entreprise.

Pour le mois de Mai, la facture pour le partenariat avec l'entreprise Georget sera envoyée.

Des conventions arrivent à échéance il va falloir rediscuter avec Rivadis, Billaud-Grain, Guichard et Baudry industries.

Clément Thébault a vu avec son patron Acténium et a réussi à avoir un rendez-vous.

Olivier Martin va avoir une rencontre avec des responsables de chez Bellané.

Tony et Laurent Proust vont négocier avec Fonteneau et Gonord.

Patrick annonce que Pierric a réussi à obtenir 100 euros de Point P.

VIII. Bilan comptable

Didier, notre trésorier, fait état de 6439 € sur le compte courant et 4674 € sur le livret. Il y a peu de factures en attente. Nous pouvons donc projeter l'achat de cibles pour les poulies.

Les finances sont saines.

IX. Questions diverses

Les portes ouvertes auront lieu le mercredi 13 septembre.

La réservation de la salle de St Varent a été demandée pour les 11 et 12 novembre.

Il y a du matériel qui ne sert plus et qui encombre le local du club house dont nous pourrions envisager la vente.

Un questionnaire à destination des jeunes archers du club leur sera distribué par le délégué des jeunes.

L'ordre du jour est épuisé à 22h56.

A THOUARS le 5 Mai 2017

Le président de séance



La secrétaire de séance

